

OPEN DE FRANCE

**DERIVEURS – QUILLARDS VOILE LÉGÈRE - MULTICOQUES- RACEBOARD
DINGHIES – KEELBOATS - MULTIHULLS – RACEBOARDS
Grade 4**

**Centre Nautique Biscarrosse Olympique
06 juillet - 12 juillet 2024**

AVENANT N° 1/ INSTRUCTIONS DE COURSE



19 REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place par signature.

La liste d'émargement et documents officiels seront à disposition sous la tente devant les clubs du club 1 heure avant le 1^{er} signal d'avertissement pour la première course du jour ou au plus tard après l'affalé de l'aperçu en cas de retour à terre.

L'émargement au départ est clos au moment du départ de la 1^{ère} course du jour ou après un retour à terre.

Le délai de fermeture de la liste d'émargement au retour à terre est de 45mn après l'arrivée du dernier de la dernière course du jour ou après l'envoi des pavillons N sur H ou Aperçu sur H par le comité de course.

Défaut d'émargement DEPART : Un bateau recevra une pénalité de 20% de temps supplémentaire de son temps à la course la plus proche de l'infraction.

Défaut d'émargement RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 20% de temps supplémentaire de son temps à la dernière course du jour.

Défaut d'émargement DEPART et RETOUR : Un bateau recevra une pénalité de 20% de temps supplémentaire de son temps à la course pour l'ensemble des courses du jour.

Paris, le 09 juillet 2024 à 09h30

RIGAUT Anthony, Délégué Technique Fédéral